## INTERPROFESSION DU LAIT BO MILCH - IP LAIT - IP LATTE

Communiqué de presse de l'Interprofession du lait du 26 novembre 2015

## Maintien inchangé du prix du lait A à 68.0 ct./kg

Le comité de l'IP Lait a fixé le prix indicatif du lait A transformé industriellement pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 à sa séance du 26 novembre. Ce prix indicatif reste fixé à 68.0 ct./kg. En outre, le comité a fait un pas supplémentaire pour concrétiser sa stratégie basée sur la qualité et la valeur ajoutée en définissant les organisations qui seront intégrées à la direction stratégique.

Les acteurs de l'économie laitière suisse regroupés au sein de l'IP Lait ont décidé de maintenir le prix indicatif du lait A à 68 ct./kg de lait pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2016. Le prix indicatif reste ainsi au même niveau que pendant toute l'année écoulée, sa dernière modification remontant au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Rappelons que le comité de l'IP Lait se compose de représentants de la production laitière, du commerce de lait, des transformateurs industriels et artisanaux ainsi que du commerce de détail. Tous les trois mois, il fixe le prix indicatif du lait A pour le trimestre à venir.

Le prix indicatif s'applique au lait A transformé industriellement et constitue la base pour la négociation des prix entre les partenaires du marché pour la vente de lait. Il influe fortement sur le prix effectivement payé, ce dernier dépendant néanmoins aussi d'autres facteurs : déductions pour des mesures telles la compensation du manque de moyens dans le cadre de la loi chocolatière, déductions ou suppléments saisonniers, paiement du lait en fonction de la qualité, déductions des frais de transport ou déductions des contributions pour diverses fédérations ou pour le marketing.

Les prix du lait restent sous très forte pression sur les marchés internationaux. Après s'être rétabli brièvement à un bas niveau à partir de la mi-octobre, ils sont de nouveau en baisse sur le marché mondial. Quant aux prix du lait européens, aucun rétablissement ne se profile à l'horizon.

Par ailleurs, le comité a discuté de la concrétisation du projet intitulé « Branche laitière 2025 » lancé en octobre. Il a décidé de mettre en place un organe de pilotage constitué de huit membres du comité et de quatre membres provenant d'autres domaines de l'économie laitière suisse. Cet organe prendra déjà de premières décisions pour la mise en œuvre opérationnelle du projet à une séance en décembre.

## Renseignements:

Markus Zemp, président de l'IP Lait, 079 420 63 46 Stefan Kohler, gérant de l'IP Lait, 031 381 71 11 / 078 828 18 58 www.ip-lait.ch